

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 29/1 (2002)

DOI: 10.11588/fr.2002.1.62304

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

qu'il était jusqu'alors le moins étudié – de la présence aristocratique en ville est la détention de portions notables du sol urbain, occupées par des ›cours‹ (*Höfe = curiæ*), tenues en fief castral et le plus souvent à proximité du château seigneurial et donc à la périphérie (ce que montrent clairement les cartes établies par A. M.): la concentration spatiale est particulièrement nette à Göttingen. L'évolution de cette implantation urbaine est elle aussi significative: parcellisation, accensement, vente progressive, au XIV^e siècle, principalement aux conseils de ville – mais aussi, par donation, aux ordres mendiants, principalement les Franciscains, ce qui a évidemment comme conséquence l'implantation périphérique de ceux-ci dans la ville, que l'on a généralement tendance à rattacher à un modèle classique de lien avec les portes et avec les couches populaires. Inversement, les conseils s'évertuent à empêcher ou rendre difficile l'acquisition de biens *intra muros* par les nobles, mais cette absence foncière ne signifie toutefois pas une absence personnelle: on observe en effet que des nobles font partie de la bourgeoisie (ils constituent même par moment jusqu'à 20% des nouveaux bourgeois), résidente ou pas (il s'agit alors de »bourgeois forains«). Il était en effet de l'intérêt des villes de s'assurer de la fidélité et de l'aide d'une partie de l'aristocratie afin de faire face à d'éventuelles agressions, dans le cadre de faides par exemple, et l'on rencontre ainsi des membres de la petite aristocratie au service soldé de la ville. En outre, les donations et fondations pieuses, avec la contrepartie de la commémoration, assuraient aussi, d'une certaine manière, une présence perpétuelle dans la ville, quoique de manière purement spirituelle. L'organisation de tournois en ville, enfin, pourrait être considérée comme une autre forme de présence aristocratique en ville, de manière festive/ostentatoire, mais les tournois organisés à Göttingen et Stade de la fin du XIII^e au XVI^e siècle sont peu significatifs de ce point de vue: ils sont peu nombreux (sept en tout), organisés essentiellement par le prince local (duc de Brunswick et archevêque de Brême) à des fins tactiques (assembler les nobles locaux autour du prince), et les citadins semblent les considérer essentiellement comme des formes de mise en valeur face aux autres villes, dont on invite des représentants: bref, deux logiques sociales parallèles et qui concernent surtout les rapports entre ville et princes locaux. Au total, A. M. fournit par conséquent des résultats à connaître, mais à creuser et à interpréter de manière plus problématisée.

Joseph MORSEL, Paris

Cord ULRICHS, *Vom Lehnhof zur Reichsritterschaft. Strukturen des fränkischen Niederadels am Übergang vom späten Mittelalter zur frühen Neuzeit*, Stuttgart (Franz Steiner) 1997, 222 p. (*Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Beiheft 134).

Le destin particulier d'une partie de l'aristocratie allemande en comparaison des autres régions mais aussi d'autres pays a intrigué maints chercheurs depuis le XIX^e siècle: il s'agit de la formation, dans le deuxième quart du XVI^e siècle, d'une corporation directement soumise à l'empereur et composée initialement de petits aristocrates, désignée de ce fait »chevalerie d'Empire« (*Reichsritterschaft*), présente essentiellement dans la moitié sud de l'actuelle Allemagne, en Franconie, Souabe, Oberrhein (= les régions bordières du Rhin en amont de Mayence, incluant donc aussi l'Alsace), plus secondairement en Bavière. Divers mythes historiques ont été bâtis pour expliquer ce destin particulier, reposant en premier lieu sur une différence originelle: les chevaliers d'Empire seraient des descendants des ministériaux d'Empire du temps des Hohenstaufen; ou alors la configuration particulière des *droits seigneuriaux* (!) aurait conféré aux petits nobles locaux les pouvoirs allant de pair habituellement avec les droits seigneuriaux de la haute noblesse...

Rien de tout ceci ne tenant la route, il a bien fallu se tourner vers les particularités de l'évolution locale du pouvoir aristocratique, ce qui pouvait sembler nous rapprocher de l'histoire en tant que science du changement social. Le biais majeur dans tout cela, toutefois, est le

risque massif de téléologie, présent dès lors qu'on cherche à expliquer »la naissance (ou la formation) de X«, même si l'on abandonne théoriquement l'idée naïve d'un *primum movens*. En bonne logique, tel phénomène historique (ici la constitution de la *Reichsritterschaft*) n'est que le résultat de l'évolution de la société dans laquelle il apparaît, ce qui signifie que l'explication du phénomène considéré passe exclusivement par l'étude de l'ensemble de la société: toute présélection d'un champ d'étude (par exemple: la constitution de la *Reichsritterschaft* doit être étudiée à travers l'évolution de la noblesse) ne peut aboutir, au mieux, qu'à des résultats partiels, et plus probablement à des résultats fallacieux en raison des biais introduits d'emblée dans les critères d'examen, puisque ceux-ci résultent de découpages exécutés *ad hoc*, maintenant, en fonction de nos représentations de ce qui est pertinent pour étudier l'évolution de ce que nous considérons comme étant la noblesse et la particularité de son destin local par rapport à notre lecture de l'évolution des rapports entre aristocratie et pouvoirs princiers en Occident (genèse de l'État moderne etc.)...

On perçoit ainsi combien le terrain sur lequel s'est aventuré C.U. était miné: étudier le passage (ou la transformation) de la petite noblesse féodale à (en) la »chevalerie d'Empire« en Franconie de 1400 (avec quelques vues remontant jusqu'à 1300) à 1550. Le choix de la Franconie était dicté certes par le fait qu'il s'agissait d'un travail de doctorat (Dissertation) réalisé à l'Université de Wurtzbourg. Mais la Franconie est aussi probablement la région de *Reichsritterschaft* pour laquelle on dispose des moins mauvaises bases de travail, dans le cadre d'une dynamique de recherche lancée dans les années 1970 par Rolf Sprandel (d'ailleurs directeur de la thèse de C.U.). Outre des réflexions générales et programmatiques sur l'approche de la petite aristocratie laïque (*Ritterschaft*)¹, il a surtout lancé depuis un important programme de saisie codée et d'exploitation automatique de registres de fiefs des évêques de Wurtzbourg, complétés depuis par toute une série d'autres types de registres, sur la base desquels ont été réalisées d'intéressantes analyses de la cour féodale des évêques de 1300 à 1520 (H. P. Baum), des structures agraires au XV^e siècle (D. Rodel) etc.²

Les autres principautés franconiennes (évêchés de Bamberg et d'Eichstätt, margraviat de Brandebourg-Ansbach) sont moins bien loties, mais une partie de leur aristocratie apparaît aussi dans les registres wurtzbourgeois, et elles ont également des registres exploitables. Du point de vue des généalogies, la situation franconienne n'est pas pire qu'ailleurs, c'est-à-dire qu'elle est tout simplement exécrationnelle: les travaux sérieux, précis et peu lacunaires sont exceptionnels, et tous ont en commun de focaliser les généalogies sur le cadre »lignager« (au mieux, on ne connaît que le nom de la mère, exceptionnellement du grand-père maternel, des enfants du »lignage«, on connaît les époux des filles du »lignage«, mais pas leurs enfants: tout ceci interdit ou du moins complique singulièrement la reconstruction des pratiques matrimoniales). En revanche, les institutions ecclésiastiques y sont désespérément sous-étudiées: on ne dispose sur les chapitres cathédraux que de travaux d'approche, mais rien de comparable à ce qui a été fait, p. ex. sur celui de Spire; et les collégiales locales sont largement méconnues (l'étude de celle de Haug étant parue postérieurement au travail de C.U.).

Toutes ces faiblesses (qui minent davantage encore le terrain sur lequel se meut C.U.) ne doivent pas retenir, toutefois, d'essayer de comprendre ce qui se passe dans l'aristocratie en question: il suffit d'échafauder des hypothèses de recherche et de tenir compte des spécificités de la documentation (non seulement ses manques, mais aussi ses filtres implicites et intrinsèques). C.U. s'est donc lancé sur ce terrain (après avoir corrigé les chiffres habituel-

1 Rolf SPRANDEL, Die Ritterschaft und das Hochstift Würzburg im Spätmittelalter, dans: Jahrbuch für fränkische Landesforschung 36 (1976) p. 117-143.

2 Cf. la présentation de R. SPRANDEL, Die elektronische Datenbank in der Landesgeschichte. Würzburger Erfahrungen in 20 Jahren, dans: Werner BUCHHOLZ (Hg.), Landesgeschichte in Deutschland. Bestandsaufnahme, Analyse, Perspektiven, Paderborn, etc. 1998, p. 347-364.

lement retenus pour le dénombrement des membres de la *Reichsritterschaft*, fournissant une liste des noms de familles mise à jour en annexe). La démarche retenue pouvait sembler intéressante: examiner la structure et l'évolution de la composition interne des diverses formes de groupement de petits nobles (cours féodales, chapitres cathédraux, »administrations« princières, tournois nobles de la fin du XV^e siècle, ligues et diètes³), en articulant entre eux les résultats de ces diverses observations et en prêtant tout particulièrement attention à ceux qui entrent et sortent de ces groupements. La méthodologie adoptée est celle de dénombrements multiples, ce qui ne peut qu'être loué (puisque cela permet de désarmer les impressions premières qui ne sont jamais que *nos* projections de *notre* sens commun) – à condition de savoir exactement ce que l'on compte, ce qui est loin d'être évident et impose une réflexion à l'amont sur la nature des documents et la construction des objets dénombrés ...

C.U. parvient ainsi à un certain nombre d'observations, parmi lesquelles on retiendra notamment: la mise en lumière d'une »strate« sociale formant la base de l'aristocratie et le sommet de la paysannerie ou de la bourgeoisie des petites et moyennes villes (par opposition à Nuremberg), qu'il baptise *Ehrbarkeit*, »honorabilité« (les sources qualifiant d'*ehrbar*, »honorables«, les personnes concernées) et qui compose une sorte de glacié social qui traduit la flexibilité conjoncturelle des qualifications sociales (cf. les cas de qualifications successives d'une même »famille« comme bourgeoise, noble, bourgeoise, etc.); le phénomène remarquable des changements de patronyme au gré de l'accès à ou de la sortie de la noblesse (ce qui complique évidemment les repérages); la circulation active de nobles entre les cours féodales franconiennes (malheureusement pas corrélée à la nature des fiefs aussi facilement abandonnés: des châteaux ou des rentes?); le durcissement des contours de la noblesse au milieu du XV^e siècle (après distinction formelle entre gentilshommes et bourgeois/paysans dans tous les registres féodaux v. 1400 et par distanciation marquée vis-à-vis des *ehrbaren* et des citadins, réduction du nombre des entrées/sorties de la noblesse, obtention de privilèges successoraux en matière féodale, réservation des prébendes canonicales aux seuls nobles, etc.) – qui correspond en fait tout simplement à ce processus que j'ai ailleurs appelé »sociogenèse de la noblesse« en Franconie; la multiplication par près de 2 du nombre des *concessions* de canonicats cathédraux (dont le nombre, lui, est fixe) dans la première moitié du XVI^e siècle, c'est-à-dire la réduction drastique de la durée de détention des canonicats en raison de très nombreuses résignations (non liées à la Réformation!); l'importance (classique mais confirmée) du népotisme dans les évêchés dans la concession de prébendes et de charges de service; ou encore l'importance du critère de l'aide pratique attendue (convertie socialement en »solidarité«, dramatisée notamment lors des tournois) dans l'accueil des nouveaux venus (anciens citadins, *ehrbare*) dans les rangs de la noblesse, à l'encontre des discours de ségrégation sociale (auxquels nous faisons trop facilement crédit).

À côté de ces aspects, disons, positifs, on doit malheureusement souligner les divers problèmes posés par l'ouvrage et qui viennent en limiter considérablement la portée. Le premier problème concerne ce que l'on pourrait appeler l'instrumentaire notionnel: la terminologie sociale employée n'est nulle part précisément définie et fluctue (cf. p. 26–29: la noblesse ou petite noblesse est tour à tour désignée comme *Großgruppe*, *Gruppe*, *Schicht*, *Stand*, *Gebilde*, c'est-à-dire super-groupe, groupe, strate/couche, ordre/état, formation, tandis que *Familie*, *Geschlecht*, *Sippe*, *Stamm* c'est-à-dire famille, lignage, parentèle des-

3 Les chapitres sur le tournoi et sur les ligues ne sont en fait que des synthèses (certes bien documentées) des travaux antérieurs, sans exploitation numérique des listes de membres. On n'y apprend finalement rien de neuf et ils n'apportent pas grand-chose à la démarche. Inversement, on peut s'étonner de l'absence de toute mention d'une autre forme d'organisation collective de l'aristocratie, qui est celle des co-détentions de châteaux (*Ganerbschaften*), comptant parfois plusieurs dizaines de membres.

cependant et souche sont employés les uns pour les autres; de même, *Bürgertum* remplace *Bürgerschaft* dans un sens censé être identique – alors que le premier désigne l'état de bourgeoisie et le second l'ensemble des bourgeois – afin, semble-t-il, d'éviter une disgracieuse répétition...; le tournoi est caractérisé à plusieurs reprises comme un *Sport* etc.). Or, pas de «socio-logie» sans un minimum de cohérence notionnelle et de distance vis-à-vis de notre sens commun. Mais l'absence de réflexion sur les notions va de pair avec celle concernant la nature des objets étudiés: à l'arrière-plan de tout ceci, il n'y a guère que l'idée que tous ces mots, quels qu'ils soient, renvoient à une réalité univoque, à des substances finies et dénombrables.

On ne peut donc sans inquiétude compter des «familles», parler à tout bout de champ d'«extinction biologique» (d'ailleurs tout en évoquant sans les voir les multiples cas de transmission de biens et statuts par les filles, qui montrent que la biologie serait intrinsèquement masculine), s'interroger sur la composition de la (petite) noblesse sans tenir compte du fait qu'il ne s'agit guère que d'une catégorie sociale, mise en forme par des discours et des pratiques sociales au sein d'une taxinomie sociale à étudier en tant que telle. Même les différents groupements étudiés (cours féodales, chapitres etc.) sont considérés comme des paquets réels de nobles, sous prétexte (implicite!) qu'ils sont délimitables à l'aide des registres de fiefs, des listes capitulaires, des listes de membres tournoyeurs etc., comme si les processus de mise par écrit n'étaient que des formes transparentes de description du réel, comme s'ils ne contribuaient pas à tailler dans le continuum social, comme si la délimitation n'était pas un enjeu social de première importance. Et il en va évidemment de même pour les groupements parentaux, qui incluent ou excluent des parents «généalogiques» en fonction d'enjeux spécifiques sur lesquels il faut s'interroger. Suivre à la trace et compter des «familles» (c'est-à-dire ce que les sources appellent *Geschlechter*, identifiés par un patronyme et des armoiries spécifiques), mesurer les variations de la composition des cours féodales ou des chapitres etc., revient à objectiver et à réifier des classements sociaux, à gommer l'écart entre représentations et logique sociales, à prendre ce que certains disent de la société pour ce qu'elle est. Sans précautions à cet endroit, compter ne protège en aucun cas de l'impressionnisme social: comme je le signalais plus haut, l'important n'est pas de compter, mais de savoir ce que l'on compte.

Encore faut-il compter correctement (je ne parle évidemment pas de numération simple, mais de méthodologie). On peut certes relever quelques erreurs de calcul isolées quoique significatives (p. 93: les taux de croissance du nombre des concessions de canonicats entre la valeur moyenne par demi-siècle de 1300 à 1500 et la valeur de la période 1500–1550 n'est pas à Wurtzbourg de 190% mais de 90%, ni à Bamberg de 153% mais de 53% entre 1400–1500 et 1500–1550, ni au même endroit de 180% mais de 80% entre 1450–1500 et 1500–1550: lorsque le rapport est de 1,90 ou de 1,53 ou de 1,8, il ne faut retenir que la valeur après la virgule...). Pour ce qui est de la validité des données chiffrées fournies, on aura garde de les prendre pour autre chose que des ordres de grandeur, étant donné les filtres propres à la documentation et les possibles oublis (il est p.ex. expressément signalé p. 127 que les Thüngen n'apparaissent pas parmi les «officiers territoriaux» de l'évêque de Wurtzbourg dans la deuxième moitié du XV^e siècle, ce qui est faux: il y en a deux – ce qui apparaissait déjà dans les travaux sur les Thüngen utilisés par C.U. et fait entrer ceux-ci dans le groupe des «familles» fournissant constamment des «officiers territoriaux» à l'évêché entre 1400–1450 et 1500–1550, et dans les tout premiers rangs avec la série numérique 6/2/23).

Mais l'exploitation des tableaux peut se révéler elle-même inquiétante (quand la construction et le sens de ces tableaux ne sont pas obscurs: j'ai eu du mal à comprendre comment le tableau 5 avait été établi et la pleine signification de ses formules...). Ainsi le tableau 2 (évolution du nombre de familles dans 12 cours féodales franconiennes entre «avant 1400» et 1550): outre la faible signification de la ligne de nombres «avant 1400» (= sur un siècle? une

décennie?), on nous signale surtout que trois cours, »Wurtzbourg, Ansbach et Fulda, attirant à elles *au contraire de toutes les autres* (je souligne, J. M.) au cours du XV^e siècle de plus en plus de familles de vassaux franconiens« (p. 44–45), ce qui est expliqué par le rôle primordial de Wurtzbourg et Ansbach sur la »scène politique« de Franconie. Et Fulda (non évoqué, et qui ne joue effectivement qu'un rôle secondaire sur ladite scène)? L'aspect complémentaire de cette attraction sur les Franconiens est signalé comme étant la réduction drastique du nombre de vassaux non franconiens observée antérieurement. Or, si l'on observe le tableau 2, on note qu'outre les trois cours mentionnées, une nette croissance est également visible à Eichstätt (+19%, dépassant largement les +12% de Wurtzbourg dans le même temps) et très probablement à Rieneck et Cobourg (les données chiffrées de départ étant incertaines). L'explication par le rôle politique, qui laissait déjà de côté Fulda, ne tient désormais plus du tout; en revanche, si l'on observe la position périphérique de Fulda, Eichstätt, Rieneck et Cobourg, on peut se demander dans quelle mesure on n'a pas tout simplement affaire à une redistribution spatiale des vassaux, les seigneurs les plus puissants (Wurtzbourg, Ansbach) attirant à eux (notamment par des avantages successoraux) les vassaux des seigneurs voisins plus modestes (y compris Bamberg, qui stagne) et ne permettant qu'à des seigneurs plus éloignés de renforcer leur contrôle sur la petite aristocratie (voire de récupérer aussi des vassaux des seigneurs »coincés«). Ce n'est peut-être pas la bonne explication, mais elle est plus systématique et tient compte d'une donnée sociale essentielle qu'est le rapport centre/périphérie dans la pratique seigneuriale⁴.

Il semble avoir été clair aux yeux de C.U. que l'examen successif des divers groupements (féodaux, capitulaires, »administratifs«, etc.) n'a d'intérêt que dans la mesure où les diverses formes de structuration (contemporaines entre elles!) sont corrélées et articulées entre elles. Mais on n'aboutit guère à cette multi-articulation: au mieux la structure de tel groupement (chapitre cathédral de Wurtzbourg, nobles convoqués en 1495 dans le cadre de la levée du »Denier commun«) est-elle combinée aux enseignements des livres de fiefs. Ceci est directement lié aux instruments statistiques utilisés par C.U.: les dénombremens absolus et les pourcentages. Or, ceux-ci ne permettent de combiner aisément que deux facteurs entre eux (correspondant à un tableau à double entrée). Dès que l'on veut en combiner plusieurs entre eux, la complexité du travail devient exponentielle: la seule solution (simple!!!) est celle de l'analyse factorielle, qui permet de traiter en même temps plusieurs tableaux à double entrée et fournit des représentations graphiques qui permettent en outre de faire apparaître les hapax ou éventuelles erreurs propres à la documentation ou à la constitution du corpus⁵.

On peut aussi se demander dans quelle mesure le renoncement à une combinatoire multivariée ne repose pas également sur la perception des groupements de nobles comme des

4 Un autre cas d'interprétation »libre« des tableaux est fourni p. 97: d'une série de chiffres figurant au tableau 6 et concernant le nombre de »familles« de la petite noblesse ayant obtenu un canonicat à Wurtzbourg, C.U. déduit: »le nombre absolu de familles baisse de 1351 à 1500«. Or, si l'on se reporte au tableau, on observe la série: 1301–1350: 32; 1351–1400: 47; 1401–1450: 47; 1451–1500: 34; 1500–1550: 56. On ne peut donc parler de baisse (c'est-à-dire de concentration des canonicats entre les mains de certaines »familles«) qu'à partir de 1451: erreur de frappe? d'impression? d'analyse des distributions?

5 Ceci permettrait d'ailleurs d'utiliser, en l'absence de travaux systématiques sur le chapitre cathédral d'Eichstätt, au moins deux instruments de travail, apparemment méconnus ou négligés: d'une part le mémoire de Günter MAHR, *Das Eichstätter Domkapitel von 1496–1535*, ms. Zulassungsbearbeit, Würzburg 1971 (dont au moins un exemplaire est consultable au Staatsarchiv Nürnberg), et la série des plaques tombales de chanoines enterrés dans la cathédrale (surtout à partir du XVI^e siècle) et inventoriées dans: *Die Kunstdenkmäler von Bayern, Regierungsbezirk Mittelfranken*, t. 1: Stadt Eichstätt, hg. von Felix MADER, München 1924.

»sacs«, des ensembles de forme et d'organisation à chaque fois spécifiques et qui s'empileraient les uns sur les autres (ou éventuellement formeraient un collier de perles)... La notion analytique qui manque ici (sauf erreur – mais j'avoue ne pas avoir relu le livre pour le vérifier –, elle n'apparaît nulle part) est celle de »réseau« (*Geflecht, Verflechtung*). Pourtant, la carte mise en annexe p. 216 (et non commentée: elle sert seulement à illustrer!), quoique d'une médiocre lisibilité dans le détail, fait très clairement apparaître la structure en réseau des liens entre seigneurs et vassaux (dont la densité est d'ailleurs plus importante que ce qui est représenté, puisque l'on a semble-t-il – les détails et la légende étant peu précis – attribué une résidence unique par »famille«). Il aurait fallu établir une telle carte pour chaque période étudiée (celle qui est représentée couvre le XV^e et le début du XVI^e siècle), mais aussi pour la détention de prébendes capitulaires, pour la détention de charges princières, etc., enfin combiner toutes ces cartes, période par période: la lisibilité risquerait d'être faible (surtout si l'on tente de tenir compte des classes de fiefs – un château, une dîme ou une rente ne sont pas comparables –, de canonicats – du chanoine non prébendé au prévôt, voire à l'évêque –, de charges princières, etc., et si l'on distingue les lieux réels de résidence des petits nobles), ce qui rend l'analyse factorielle précieuse, mais permettrait sans doute de faire apparaître plus clairement des logiques socio-spatiales.

Enfin, le choix des niveaux d'analyse (cours féodales, chapitres cathédraux, etc.) et qui plus est la prééminence accordée aux registres de fiefs (qui peut éventuellement se justifier en raison de l'efficacité de leur exploitation par l'informatique, en n'oubliant cependant pas que seul un échantillon wurzbourgeois est saisi et que les registres des autres cours ne le sont pas du tout) correspondent à un dernier (ici) problème. La perspective qui est adoptée implicitement est que la formation de la *Reichsritterschaft* est une affaire aristocratique, examinée entre nobles (et même entre »familles« nobles), qui s'explique finalement par des évolutions juridiques féodales, des fonctionnements corporatifs et les rapports d'autorité (non détaillés⁶) entre princes et empereur. Le fondement de tout ceci est en revanche totalement évacué: la domination seigneuriale. Les fiefs circulent comme s'il s'agissait de lingots d'argent, ou de propriétés modernes; les prébendes capitulaires servent, quoiqu'on en dise, à nourrir des fils issus de familles nombreuses, au mieux à accéder au pouvoir (désincarné ou représenté par l'épiscopat); les charges princières servent à l'accumulation de prestige et d'argent. Bref, seules seraient en jeu, dans cette évolution aristocratique, des questions de prestige, de propriété, de droit, d'indépendance politique et de survie biologique, et non le maintien ou l'extension de la domination seigneuriale sur les terres et sur les hommes. Tout ceci revient à mettre le système social cul par-dessus tête: comme dans toute société, la raison d'être de la classe dominante (y compris dans sa fraction dominée comme ici) est la domination sociale. Ceci revient à dire tout simplement que le problème concret qui se pose à chaque aristocrate (même s'il ne se pose jamais de manière objectivée à lui) est d'être (*et de rester*) seigneur, et non pas d'être noble: être noble est seulement un moyen implicite (mais très efficace) d'être et de rester seigneur, à la fois face aux dépendants, face aux voisins et face aux seigneurs plus puissants (princiers ou urbains, en raison de l'énergie sociale qu'ils sont capables de mobiliser).

L'absence d'intérêt pour le pouvoir seigneurial rend alors possible de travailler en comptant des »familles« sans tenir compte de la logique seigneuriale à l'arrière-plan des identités »familiales«, alors même que l'on signale les liens qui existent entre nom de famille et accès à l'aristocratie (c'est-à-dire au pouvoir seigneurial). Elle rend aussi possible un travail dans lequel on évacue sciemment (et en moins de deux pages), au motif qu'ils n'ont pas vraiment

6 C'est d'ailleurs précisément là-dessus que s'achève le livre: l'organisation de la *Reichsritterschaft* se réalisa »lorsqu'à l'autorité des princes fut opposée par le mouvement des chevaliers d'Empire une autorité plus grande encore, à savoir celle de l'empereur« (p. 199).

de fonction d'indication de rang social, le problème des réseaux matrimoniaux (le *Konnu-bium*, présenté non comme un réseau mais comme une bourse matrimoniale), ce qui non seulement interdit de comprendre pourquoi l'aristocratie demande à ce que certains fiefs puissent être transmis aux filles et aussi qu'au-delà des différences de patronyme on a affaire à un ensemble largement inter-marié et de ce fait plutôt solidaire, mais en outre fait de l'absence de fils une extinction biologique même lorsqu'il y a des filles mariées par qui transmettent les héritages: c'est ici qu'il est impératif de recourir à la notion de »topolignée« forgée par Anita Guerreau-Jalabert, qui rend compte à la fois de l'enracinement spatial du pouvoir seigneurial et du caractère prioritaire de la succession seigneuriale sur la succession dynastique (l'important est, du point de vue du système, la continuité seigneuriale, et non la continuité dynastique).

Ainsi, lorsque des nouveaux venus accèdent à un château (en fief ou par achat, éventuellement en co-détention, voire aussi par commission princière), ce n'est ni le service militaire ni le genre de vie aristocratique liés au château qu'il faut considérer comme cause d'accès à la noblesse, mais le pouvoir seigneurial qui y est lié. Ne pas tenir compte de ce qui constitue l'enjeu véritable de la transmission successorale conduit ainsi logiquement C.U. à expliquer le durcissement des contours de la noblesse par des innovations juridiques (p. 88, 195), comme si le droit changeait tout seul et gratuitement... En fait, il apparaît clairement que les innovations en matière de pratique successorale sur les fiefs sont le résultat d'un rapport de force entre aristocratie et princes, dont l'enjeu est précisément la reproduction du pouvoir seigneurial à l'échelon local (au moyen d'une reconfiguration des pratiques matrimoniales, de la pratique de la faide et de la multiplication des *Weistümer*) et dont le cadre discursif est la définition d'un cadre lignager. La négligence de l'enjeu seigneurial rend ainsi l'explication erratique.

Tout ceci ne devrait pourtant pas faire accroire qu'il s'agit de l'un des plus mauvais livres parus ces dernières années sur le problème abordé: outre les observations intéressantes signalées d'entrée de jeu, ses limites ne sont guère que celles de l'historiographie médiévale courante – à ceci près que l'ouvrage en concentre beaucoup et que ses apparences de scientificité fondées sur la statistique ne parviennent pas à combler les imprécisions notionnelles et les creux du raisonnement. C'est un autre de ses avantages que de mettre en valeur les problèmes méthodologiques qui se posent à propos de ce genre d'étude. L'ouvrage est donc, en dépit de ses limites, fort utile.

Joseph MORSEL, Paris

Hugo VAN DER VELDEN, *The Donor's Image. Gerard Loyet and the votive portraits of Charles the Bold*, Turnhout (Brepols) 2000, XII–388 S.

Die heute gemeinhin nicht der Sphäre der freien Künste zugerechneten Sparten des Kunsthandwerks, die jedoch an den Höfen des Mittelalters in höchstem Ansehen standen, erfreuen sich seit einiger Zeit des verstärkten Interesses der historischen und kunsthistorischen Forschung¹. Der vorliegende, aufwendig bebilderte Band, der aus einer Dissertation an der Universität Utrecht bei Jereon Stumpel hervorging, widmet sich am Beispiel der von Gerard Loyet geschaffenen goldenen Statuette, die Herzog Karl von Burgund der Lütticher St. Lambertkirche stiftete, dem Bereich der Goldschmiedekunst und der Votivgaben allgemein. Die Arbeit begibt sich damit in das fruchtbare Grenzland zwischen historischen, kunst-

1 Vgl. z. B. Birgit FRANKE, *Tapiserie – »portable grandeur« und Medien der Erzählkunst*, in: *Die Kunst der burgundischen Niederlande. Eine Einführung*, hg. von DERS. u. Barbara WELZEL, Berlin 1997, S. 121–139.